

ECOLE PRIMAIRE LES TILLEULS - MARMAGNE
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ECOLE
DU 14 JUIN 2016

• **Membres présents**

Les représentants des parents d'élèves élus : Mmes Maurice, Seguin, Lorain, Saulière, Terras, Pelique.

Les représentants de la mairie : M. Millereux, M. Henoff

Les enseignants : Mmes Hadj, Mathieu, Dupeux, Lauverjat, Thomas, Audebert, M. Lebret.

Le DDEN : M. Bouquin

• **Membres excusés**

M. Senée (Inspecteur de l'Education Nationale)

M De Germay (maire de Marmagne)

Mme Paulmier, M. Talbot (représentants des parents d'élèves)

Mmes Heyer et Vezinhet (membres du RASED)

Mme Martin et M Potié (enseignants)

1) BILAN DES EFFECTIFS ET PERSPECTIVES POUR LA RENTREE 2016

Il y actuellement 164 élèves dans l'école. La moyenne par classe s'élève à 27.3 élèves.

Pour la prochaine rentrée, en tenant compte du départ de 23 élèves (dont 20 CM2 vers le collège), et de l'arrivée de 24 élèves (dont 17 en PS), il y aura certainement suite aux admissions un total de 165 élèves répartis par niveau de la manière suivante :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
17	21	15	21	20	21	18	32

La moyenne par classe sera de 23,6. Ces effectifs importants ont permis l'ouverture d'une septième classe par le DASEN à la rentrée de septembre. Ces effectifs pourront évoluer en fonction de nouvelles inscriptions d'ici septembre 2016 notamment en PS.

Nous rappelons que le conseil des maîtres est souverain en ce qui concerne la répartition des élèves dans les classes (notamment pour l'organisation des classes à double niveau, qui seront inévitables).

Nous accueillerons au moins deux nouveaux enseignants à la rentrée. Pour le moment seule une enseignante, Mme BERTHE Véronique, est affectée et s'est présentée à notre école suite au premier mouvement. Nous devrions connaître les autres arrivées fin juin voire début juillet.

Mme AUDEBERT réprecise qu'elle est désormais affectée à titre définitif sur l'école en tant que directrice et enseignante.

2) VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

Les évaluations

Des évaluations d'anglais ont eu lieu pour les élèves de CM2. En effet, ils doivent valider le niveau A1 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

Dans notre école, 12 élèves sur 18 ont validé ce niveau soit 66.7%. 2 élèves n'ont pas passé ces évaluations. On a précisé à la demande d'un parent élu que ces deux élèves ne sont pas concernées en fonction de difficultés qui leur sont propres. Il s'agit d'évaluations départementales et nous n'avons pas pour l'instant d'éléments de comparaison statistique.

Des évaluations ont eu lieu en CP.

- En lecture écriture, en fonction des compétences évaluées, certains résultats sont supérieurs à la moyenne départementale, d'autres sont inférieurs.
- En numération, certains résultats sont inférieurs à la moyenne départementale, d'autres supérieurs.

Ces évaluations permettent de mesurer les compétences acquises des élèves à un moment de l'année et de travailler par la suite les points qui semblent fragiles.

Les activités et sorties

Le carnaval a eu lieu l'après-midi du vendredi 1^{er} avril (veille des vacances de printemps). Le thème retenu était « les monstres ». Les élèves avaient préparé leurs déguisements en classe. Les parents de l'Amicale se chargeaient des confettis. L'AMIE a pris en charge l'achat des boissons. L'Amicale a proposé un goûter de madeleines. Le défilé a eu lieu dans les rues de la commune en toute sécurité. C'était un moment agréable pour enfants, parents et enseignants.

La classe de découverte des CP s'est très bien déroulé les 2 et 3 mai. Les enfants ont pédalé avec entrain sur les bords de Loire et ont fait du bateau. La nuitée s'est déroulée sans encombre. C'était une expérience enrichissante pour chacun d'eux.

La classe de CE1 – CE2 s'est rendue au Musée Estève de Bourges le lundi 2 mai après-midi et ont profité d'une visite guidée et d'un atelier qui leur a permis de manipuler les craies grasses.

Les élèves des différentes classes ont continué plus ou moins régulièrement à se rendre à la bibliothèque de Marmagne.

La classe de CM1 s'est rendue à partir du 18 avril 2016 (jusqu'à hier, lundi 13 juin 2016) à la piscine de Saint Doulchard. Le cycle de 8 séances a vu une séance annulée parce que le transport en car n'a pas été assuré. Les séances se sont bien déroulées et ont permis aux élèves de progresser, mais pas forcément d'apprendre à nager (7 séances constituent un temps trop court pour apprendre à nager, surtout lorsque la classe est composée de 32 élèves). Suite à une question de parents transmise par les représentants élus, Mme AUDEBERT présente les modalités de travail. Trois groupes ont été réalisés : un groupe de non nageurs encadré par une maman qui avait passé l'agrément auprès du conseiller pédagogique de la circonscription ; un groupe intermédiaire plus nombreux encadré par le MNS pour corriger les gestes et apprendre une meilleure technique de nage ; un groupe de nageurs encadrés par l'enseignante. Ces groupes ont évolué au fil des séances en fonction des demandes et des progrès des élèves. Chaque déplacement à la piscine en autocar est pris en charge par la municipalité.

Les classes de CE2-CM2 et de CM1 ont visité une exposition sur la Seconde Guerre Mondiale et le Général De Gaulle dans la salle d'exposition de Marmagne avec M DUPERAT. Cette exposition complétait le travail mené en classe.

Les classes de CE2-CM2 et de CM1 ont également visité à Bourges une exposition sur le corps humain mise en place par les FRMJC (organisme de la Région Centre) le mardi 31 mai. Il s'agissait d'une exposition interactive durant laquelle les élèves travaillaient en groupe autour d'ateliers où ils pouvaient manipuler des éléments. L'AMIE a financé cette exposition à hauteur de 1 euro par élève, les 2 euros restant étaient à la charge des familles.

Les classes de CP et CE1-CE2 ont visité une exposition de peintures réalisées par Mme LOEUILLET qui leur a présenté ses œuvres et ses techniques de réalisation. Cette exposition nous avait été proposée par la municipalité à l'équipe enseignante. Elle avait lieu dans la salle d'exposition de la commune.

Les classes de maternelle se sont rendues deux fois dans les musées de la ville de Bourges pour des ateliers autour des 5 sens (les 9 et 17 mai pour la classe de MS/GS et les 6 et 24 juin pour la classe de PS/MS). Ces ateliers ont été très appréciés par les élèves.

La gendarmerie de Mehun a proposé des animations dans le cadre du permis piéton et du permis internet. Un gendarme a fait passer ces permis aux enfants (permis piéton pour les CE2, permis internet pour les CM2). Une remise des permis doit avoir lieu le 4 juillet 2016.

Le 7 juin, les élèves du CE1 au CM2 sont allés à Bourges après un départ mouvementé (grève à la SNCF, donc trajet en car). Le transport a été assuré financièrement par l'Amicale Laïque des parents d'élèves. Les CE1-CE2 ont fait un parcours orientation dans le Jardin des Prés Fichaux. Les CM1 ont profité d'un rallye photo dans les rues du centre-ville de Bourges. Les CE2 de Mme LAUVERJAT ont assisté à une animation autour des sceaux des rois aux Archives Départementales. Ses CM2 ont visité le musée de la Résistance et de la Déportation du Cher. La journée s'est finalement très bien déroulée. Le pique-nique a eu lieu au jardin des Prés Fichaux à Bourges.

La sortie au Jardin l'Odyssée du Berry qui concernait les élèves de la PS au CP le lundi 13 juin a malheureusement été annulée suite aux inondations. Une sortie à Plou sera proposée en remplacement le jeudi 23 juin pour les classes de PS/MS et MS/GS.

Le 16 juin, une activité de triathlon sera organisée à Saint Doulchard pour les élèves de CM1 et CM2. Ce triathlon est organisé par M. Patrick NORMAND, conseiller pédagogique EPS de la circonscription de Bourges 2. Il concerne au total 4 écoles, 9 classes et 236 élèves. Le transport des élèves et des vélos est financé par la municipalité que nous remercions.

Le 16 juin, les petits de la crèche viendront visiter l'école et resteront la matinée avec la classe de PS. Cette visite fait suite à la réunion d'accueil des futurs parents de PS de l'année scolaire suivante le 12 mai dernier. M MILLEREUX représentait la mairie, Mme MONIER représentait la cantine, Mme CONDROYER représentait l'accueil périscolaire et le centre de loisirs, Mme HADJ, enseignante et Mme AUDEBERT, la directrice étaient présents pour visiter les locaux scolaires et périscolaires (cantine comprise). Les inscriptions ont eu lieu les deux jeudis suivants notamment. La directrice a chaque fois pris le temps de visiter les locaux avec parents et enfants et de répondre au maximum aux questions et inquiétudes des parents. L'objectif est de pérenniser ce moment de rencontre et d'échange pour rassurer et accompagner parents et enfants.

Les classes de CP et de CE1-CE2 se rendront le 21 juin à l'école du Bourg à Saint-Doulchard pour des activités vélo dans le cadre de l'échange qui a été engagé cette année. Le transport des élèves et des vélos est financé par la municipalité que nous remercions.

Les classes de l'élémentaire ne travailleront pas dans le jardin cette année, à cause des inondations.

La fête de fin d'année aura lieu le vendredi 1er juillet durant l'après-midi. L'Amicale Laïque des parents de Marmagne prend en charge l'organisation. Il y aura une partie jeux/stands/tombola suivie d'une partie spectacle organisée par les enseignants.

Nous rappelons qu'après 15h50, les enfants ne seront plus sous la responsabilité des enseignants. Un mot d'information circulera dans les cahiers de liaison à ce propos prochainement.

Concernant les NAP du jeudi après-midi, ces activités se déroulent bien. Elles sont reconduites pour la prochaine année scolaire sous la même forme. Les élèves ont déjà été amenés à faire leurs vœux pour la première période à la rentrée.

3) BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ECOLE

Le projet d'école actuel touche à sa fin. Son bilan a été réalisé en Conseil des maîtres. Certaines actions ont été modifiées pour pouvoir être reconduites en fonction des besoins des élèves (par exemple, des

difficultés en géométrie ont été repérées). D'autres ont été mises de côté. Les différentes sorties et les différents projets développés en amont ont permis de faire découvrir le patrimoine local qui était l'une des volontés du projet d'école.

Un nouveau projet a été élaboré par l'équipe enseignante pour les années 2016 à 2019 autour de 4 axes différents, communs à toutes les écoles du département :

1. Améliorer les résultats des élèves
2. Répondre à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers
3. Assurer les parcours citoyens, culturels et sportifs
4. Conforter une école bienveillante et exigeante

Les actions présentées juste après concerneront l'année scolaire 2016-2017. Ce projet a été validé par l'IEN de la circonscription M SENEÉ.

Deux actions au moins ont été déterminées pour chaque axe :

Axe 1 :

- **développer des stratégies de compréhension des élèves et améliorer leurs compétences dans le domaine de la résolution de problèmes (notamment en géométrie, puisque des difficultés ont été constatées dans ce domaine) en reproposant les défis maths ;**
- **harmoniser les consignes et les outils des élèves entre les classes et les cycles (à ce propos, à partir de la rentrée de septembre 2016, les cycles de l'école vont changer : cycle 1 : PS MS GS / cycle 2 : CP CE CE2 / cycle 3 : CM1 CM2 6^{ème} et les programmes changent également).**

Axe 2 :

- **renforcer le lien entre la GS et le CP; permettre aux élèves de GS de percevoir leur futur environnement de travail ;**
- **aider les élèves dans le domaine pédagogique (en plus de la mise en place des APC) en favorisant le travail en groupe (notamment en profitant de la création de la 7^{ème} classe qui permet de diminuer les effectifs par classe par rapport à l'année scolaire passée).**

Axe 3 :

- **faire vivre au mieux au cours de sa scolarité le parcours citoyen défini en conseil des maîtres à l'élève (Parcours citoyen consultable à l'école) ;**
- **faire vivre le PEAC de l'école, notamment les arts du spectacle vivant, avec la création d'un spectacle musical et avec confrontation à des professionnels de la musique (grand projet de l'année qui réunira toutes les classes de l'école) ;**

Axe 4 :

- **rendre compte des actions et de la vie de l'école à travers le blog ;**
- **rendre compte du parcours scolaire des élèves grâce à des bulletins et des communications régulières ;**
- **mobiliser les familles avant même l'entrée en PS en les accueillant plusieurs fois lors de réunions d'informations, de visites d'école, de liaison avec la crèche de la commune...**

Aucune question ou remarque n'est apparue au sujet de ce nouveau projet d'école.

4) POINT SUR LES TRAVAUX DANS L'ECOLE

Nous remercions la municipalité pour les travaux d'entretien*, de réparation et les investissements effectués depuis le dernier conseil d'école, ainsi que pour les transports de vélos aux différentes occasions (triathlon et run and bike, 4 classes de l'élémentaire concernées au total).

* Travaux d'entretien des WC côté primaire notamment (un mot de la mairie à destination des parents et de leurs enfants rappelant le respect nécessaire des équipements municipaux a circulé dans les cahiers de liaison des élèves avec mon accord; ce rappel a également été expliqué en classe aux élèves de l'élémentaire).

Quelques demandes sont faites à la municipalité :

- la peinture en blanc du mur avec la fresque de la cour maternelle
- la peinture des 4 bancs du coin regroupement de la classe de MS / GS
- un espace de jardin communal pour l'école.

La municipalité indique qu'il serait préférable de faire ces demandes en janvier pour trouver le plus tôt possible un financement aux actions demandées.

La municipalité nous informe des investissements et travaux suivants pour la prochaine année scolaire :

- des travaux dans les WC de la maternelle seront effectués pour un accès facilité pour les personnes à mobilité réduite ;
- un tableau neuf sera installé pendant les vacances dans la classe de CM1 de Mme AUDEBERT et dans la nouvelle classe créée à la rentrée ;
- la porte du couloir d'accès à la classe de CM2 et celle de l'accès à la maternelle seront changées ;
- du mobilier neuf (tables et chaises) est en attente de montage pour l'aménagement de la nouvelle classe.

Nous remercions la municipalité pour ces informations.

5) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Nous avons accueilli une nouvelle personne dans l'école, il s'agit de Mme Josette DUBRAC LAMEDEE, EVS aide à la direction qui a pris son poste au 1^{er} juin dans le cadre d'un contrat aidé.

Des visites médicales assurées par une puéricultrice de la PMI ont eu lieu pour certains MS, 3 matinées du début du mois de juin.

Nous informons aussi le conseil d'école du départ de l'école de Mme MATHIEU, enseignante en GS, qui part à la retraite à la fin de l'année scolaire, du départ de Mme MARTIN et de M POTIE qui sera ZIL sur Aubigny à la prochaine rentrée.

Ces personnels seront bien évidemment remplacés pour la prochaine rentrée.

Suite aux remarques des parents concernant le respect des horaires d'ouverture du portail du matin, l'équipe cherche à faire des efforts pour être à l'heure à 8 h 35. Parallèlement on rappelle que 11h55 correspond à l'heure de fin de classe et que le temps de terminer une activité ou de ranger pour repartir sur de bonnes bases l'après-midi peut prendre quelques minutes. Nous demandons aux parents d'être plus indulgents pour cet horaire. Surtout qu'il faut faire sortir tous les enfants de la classe au même moment, ceux à l'heure et ceux qui traînent. A leur tour, les enseignants rappellent qu'il faut respecter les horaires de début de classe. En cette fin d'année, beaucoup de retards sont constatés le matin en maternelle comme en élémentaire.

La question au sujet du cycle piscine a trouvé une réponse précédemment dans ce procès-verbal.

Une question autour de l'absence régulière d'un agent aux abords de l'école pour favoriser la sécurité a été soulevée par les représentants de parents. M MILLEREUX répond qu'il va en discuter avec M le Maire et qu'une recherche sur le pourquoi de la défaillance va être effectuée.

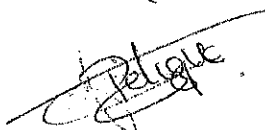
Le procès-verbal du conseil d'école sera consultable sur le site internet de la municipalité et affiché à l'école.

La rentrée scolaire aura lieu pour les 7 classes de l'école le jeudi 1^{er} septembre 2016 (pas de rentrée échelonnée). Les horaires de classe resteront les mêmes pour la prochaine année scolaire.

Aucune question particulière supplémentaire n'est posée à la fin de ce conseil d'école.

Fait le 22 juin 2016,

La secrétaire de séance
Représentante des parents d'élèves
Anouk PELIQUE



La directrice et Présidente du Conseil d'école
Mathilde AUDEBERT

